APRÈS 36 ANS DE VIE SYNDICALE

LE DR JACQUES BERGERON QUITTE LA PRÉSIDENCE DE L'AMOY

Élvanthe Nord



D^r Jacques Bergeron

Dès qu'il a commencé à pratiquer, en 1980, le **D**^r **Jacques Bergeron** se portait volontaire chaque fois qu'il voyait un poste de responsable à pourvoir. «Il faut que nous, les médecins, soyons présents et puissions donner notre opinion sur différentes questions, mais aussi défendre nos dossiers et nos conditions de travail. Si nous ne le faisons pas, d'autres vont nous imposer leurs conditions », explique-t-il.

C'est ainsi que le jeune médecin se fait entre autres élire en 1986 au bureau de l'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska (AMOY). En 2009, il devient même président de l'organisme. Maintenant, après 36 ans de syndicalisme médical, il laisse la place à la relève.

La philosophie du D^r Bergeron n'a pas changé tout au long de son parcours syndical. En 2011, il devient membre du conseil d'administration (CA) de la FMOQ et participe ainsi aux grandes décisions concernant les omnipraticiens. « Nous avons eu des mandats qui n'ont pas été faciles, que ce soit les renouvellements de l'accord-cadre, l'étalement des hausses de rémunération ou toute la saga qui a entouré la loi 20. »

En 2015, quand le ministre **Gaétan Barrette** dépose le projet de loi 20 pour améliorer l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée, un difficile chapitre s'ouvre. La future loi prévoit notamment des quotas de patients pour les omnipraticiens ainsi que de nombreuses pénalités. «La situation créait beaucoup de tension et d'inquiétudes chez nos membres. » Finalement, la FMOQ réussit à conclure une entente avec le gouvernement pour suspendre l'application de la loi. Le soulagement a été immense pour le D^r Bergeron et tous les médecins de famille.

« Je pense que cela a été un moment charnière dans l'histoire de notre syndicalisme. » Mais il fallait ensuite honorer les engagements pris. « Nous avons travaillé fort pour améliorer nos taux d'inscription et d'assiduité. »

Durant ses onze ans au CA, le D^r Bergeron a également participé à des décisions comme celles concernant la mise sur pied de l'accès adapté et l'informatisation de l'environnement des omnipraticiens. Plus récemment, la COVID-19 a rendu nécessaires différentes adaptations, tant pour la pratique, comme les téléconsultations, que pour l'organisation des soins, comme les cliniques désignées d'évaluation. Et dernièrement, il y a eu le lancement de l'inscription collective.

MOMENTS DIFFICILES ET MOMENTS HEUREUX

La dernière décennie a été marquée par de nombreuses avancées pour les médecins de famille. « Je pense que tous les gains que l'on a pu obtenir reposent sur un travail d'équipe, que ce soit celui de chacun des CA d'associations, dont le nôtre, de la commission des présidents ou du CA de la Fédération. »

Certains dossiers, cependant, n'évoluent pas toujours aussi bien qu'on le souhaiterait, reconnaît le D^r Bergeron. L'orchestrateur, par exemple, n'est pas exempt de problèmes. «Il ne faut pas nier les ratés, mais plutôt chercher des solutions. On ne peut pas aller contre le progrès, mais ce dernier amène des contraintes auxquelles il faut réussir à s'adapter.»

Mais il y a aussi eu d'heureux moments. Le partenariat avec le Grand Défi Pierre Lavoie en fut un. « On venait de sortir de la crise de la loi 20 quand cette entente a été conclue. C'était enfin quelque chose de positif pour la médecine familiale. » Le D^r Bergeron a par ailleurs participé à toutes les Grandes Marches et a fait partie à cinq reprises, en tant que chauffeur de VR, de l'une des deux équipes de la Fédération au 1000 km à vélo du Grand Défi.

Le président de l'AMOY a également siégé à des comités importants de la FMOQ, comme celui de la révision de la nomenclature en cabinet. «On n'a peut-être pas simplifié le cahier de facturation, mais on l'a rendu plus conforme à la réalité de la pratique.»

Un conseil pour les jeunes médecins? S'intéresser au syndicalisme. «C'est important de comprendre comment cet univers fonctionne et de s'impliquer le moment venu. Il faut savoir où se prennent les décisions et comment on peut y contribuer. On doit être à la bonne tribune pour pouvoir s'exprimer et influencer les débats.» //